

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**AMENAGEMENT
DE L'ESPACE
COMMUNAUTAIRE
- Constitution d'une
servitude de passage
d'une ligne électrique
souterraine au profit
d'ENEDIS sur une
propriété appartenant
à la Communauté
d'agglomération du Saint-
Quentinois.**

==

**RAPPORTEUR
M. le Président**

Date de convocation :
21/11/18

Date d'affichage :
11/12/18

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 69

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 27 NOVEMBRE 2018 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEI, M. Freddy GRZEEICZAK, M. Paul GIRONDE, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Richard TELATYNSKI, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASON, M. Roland MORTELLI, Mme Myriam HARTOG, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, M. Michel LANGLET, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Philippe VIGNON, M. Frédéric ALLIOT, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, M. Vincent SAVELLI, Mme Sylvie ROBERT, M. José PEREZ, Mme Sylvette LEICHTNAM, M. Bernard DELAIRE, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CARMELLE, Mme Djamila MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY, M. Jean LEFEVRE, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.
Monsieur Lionel BAS suppléant de M. Guy DAMBRE, Monsieur Jean-François DUSANTER suppléant de M. Jean-Claude DUSANTER

Sont excusés représentés :

Mme Frédérique MACAREZ représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Jean-Michel BERTONNET, M. Alexis GRANDIN représenté(e) par M. Bernard DELAIRE, Mme Monique BRY représenté(e) par M. Jérôme LECLERCQ, Mme Yvonne SAINT-JEAN représenté(e) par M. José PEREZ, M. Thomas DUDEBOUT représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT

Absent(e)s :

M. Damien NICOLAS, M. Karim SAÏDI, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, Mme Carole BERLEMONT, M. Paul PREVOST

Secrétaire de séance : Benoît LEGRAND

Au cours du mois de septembre 2018, les services d'ENEDIS ont remplacé une ligne électrique souterraine qui traverse la chaussée située sur la parcelle cadastrée BM n°7, sur laquelle repose l'enceinte du collège Montaigne situé

12 rue Boileau à Saint-Quentin. Cette parcelle fait partie du domaine privé de la
Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois.

Il est donc nécessaire d'établir par devant notaire une servitude de passage
à perpétuelle demeure afin de donner un cadre juridique à cet ouvrage.

Tous les frais et notamment notariés sont pris en charge exclusivement
par la société ENEDIS. L'indemnité prévue d'un montant de 15 Euros allouée en
contrepartie au propriétaire est forfaitaire et symbolique.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'approuver la constitution d'une servitude de passage d'une ligne
électrique souterraine sur la parcelle cadastrée section BM n°7 située 12 rue Boileau
à Saint-Quentin au profit de la société ENEDIS, moyennant une indemnité forfaitaire
et symbolique de quinze Euros (15 €) ;

2°) de dire que tous les frais nécessaires à l'établissement de cette servitude
y compris notariés seront supportés par la société ENEDIS ;

3°) d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes relatifs à cette
affaire.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à
l'unanimité, le rapport présenté.

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

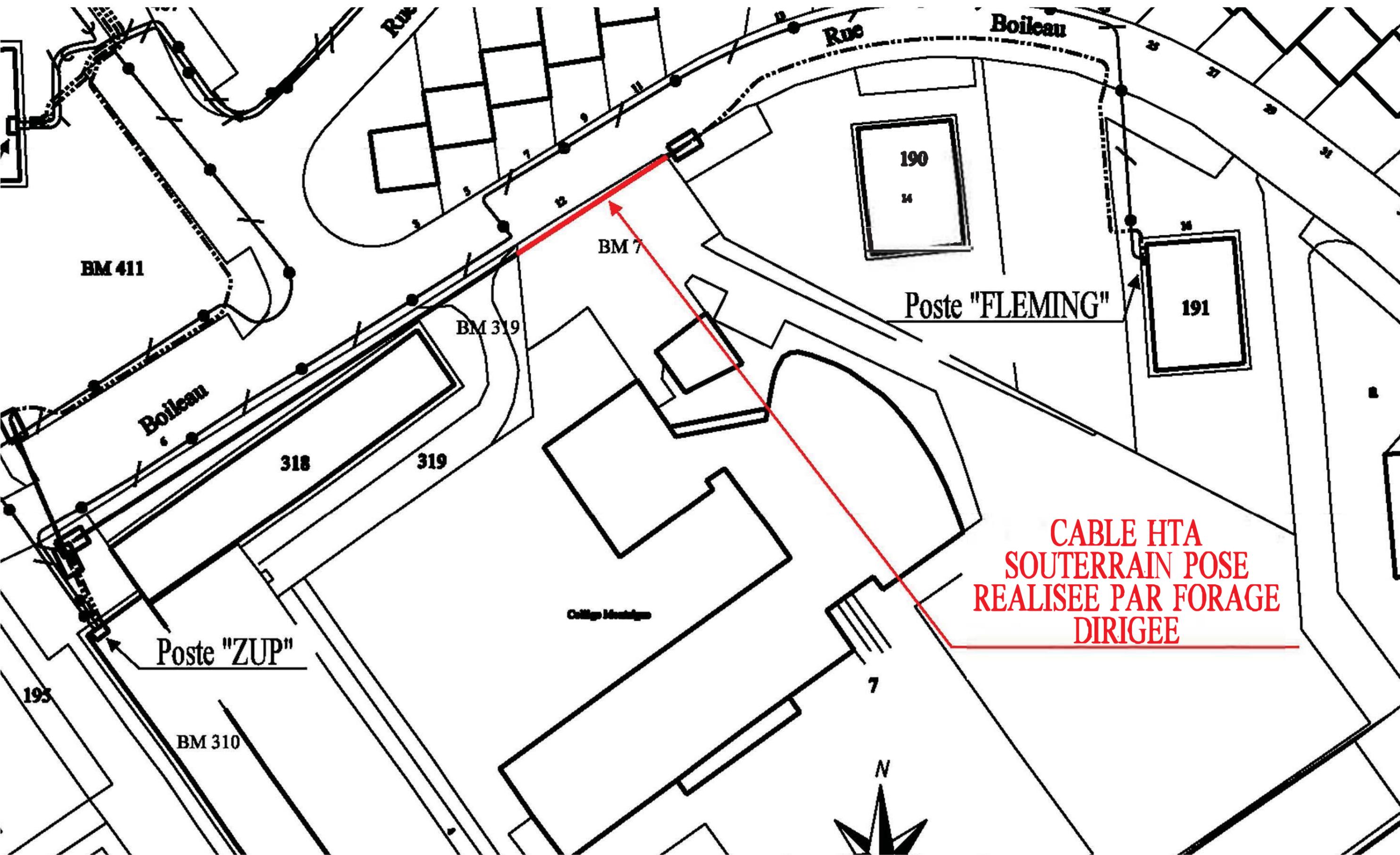
002-200071892-20181127-44231A-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/12/18

Publication : 11/12/18

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation



**CABLE HTA
SOUTERRAIN POSE
REALISEE PAR FORAGE
DIRIGEE**